

**CIRCULAIRE N° 000526 du 23.05.2003**

**OBJET :** Jury de la Communauté française chargé de conférer le diplôme de professeur d'éducation musicale dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur pédagogique de type court – Appel aux candidat(e)s

**Réseaux :** Tous

**Niveaux et services :** SEC, SUP.

**Période :** du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2003

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province et à Mesdames et Messieurs les Bourgmestres, Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement officiel subventionné;
- A Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents des Pouvoirs organisateurs des établissements de l'enseignement libre subventionné;
- Aux chefs d'établissements d'enseignement secondaire organisé et/ou subventionné par la Communauté française;
- Aux Directeur(ice)s – Président(e)s des Hautes Ecoles organisées par la Communauté française;
- Aux Pouvoirs organisateurs des Hautes Ecoles subventionnées par la Communauté française.
  
- **Pour information :**
- A Mesdames et Messieurs les membres des services de l'Inspection
- A Messieurs les vérificateurs
- A Mesdames et Messieurs les Président(e)s des associations de parents.

**Autorité :** Administrateur. Général      **Signataire :** Jean-Pierre HUBIN

**Gestionnaire :** Michèle CARLIER, Directrice du Service des Hautes Ecoles

**Personne(s) ressource(s) :** ALIATES Geneviève – Assistante – Bureau 6504 – Boulevard Pacheco 19 bte 0 – 1010 Bruxelles – Tél : 02/210.57.39

Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique

**Nombre de page : - texte :** 1

**annexe :** 1

**Téléphone pour duplicata :** 02/210.57.39

Le Moniteur belge du 18.04.2003 publie l'appel aux candidat(e)s en vue de l'octroi du titre de professeur d'éducation musicale dans les établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur pédagogique de type court. (Copie en annexe).

Je vous demande de bien vouloir porter cette information à la connaissance des membres du personnel concernés.

D'avance, je vous en remercie.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN .